

R W A N D A

Territoire : Kibungu-Rwamagana.

Résidence : Ruanda.

P. V. - N° 2957/R.



Transmis à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Astrida. Rwamagana, le 21. 9. 1961 Le Commissaire de Police L'Officier de Police Judiciaire

PRO JUSTITIA

Prévenu : P.V. renseignements dans l'affaire Munyaga-Rwamagana. Kibungu.

Prévention :

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

Date d'arrestation : L'an mil neuf cent soixante et un le 21eme jour du mois de septembre vers heures devant Nous VANDOUSSELAERE René Commissaire de Police - Officier de Police judiciaire, à compétence générale, Ruanda-Urundi nous trouvant à Rwamagana, comparant XXXXXXXXXXXX nomme Portons à la connaissance de Mr. le Procureur du Roi à Astrida. Nous partant avons effectués des recherches pour retrouver le cadavre de NYIRANTORE même avec des patrouilles Commando's qui étaient stationné ici à Rwamagana dans les environs de Munyaga-Ngungu mais sans résultat. Les personnes qui ont été attaqué à Munyaga le 26.8.1961 après le meeting UBAR de Kayonza ne se sont pas présenter spontanément pour donner leur déclaration des faits au commissariat de Rwamagana. Les Convocations ont été fait; mais il y a beaucoup de convocations qui sont rester sans réponse; et ils se sont pas présenter au bureau du commissariat de Rwamagana; Ci-joint les 2 derniers series des convocations leurs envoyers; même nous avons été à Kibungu le 8.9.61 parceque nous avons été renseigné que il y avaient des personnes qui, étaient dans cette affaire de Munyaga et qui étaient attaqué, mais sans résultat; personne n'a été trouvé à Kibungu; Les personnes ont été convoqué 4 à 5 fois. mais 12 personnes ne se sont pas présenter. ci-joint les 2 serie de convocations de ces 12 personnes. Nous avons été après trouver l'observateur de Kibungu de "O.N.U. parce que nous avons été renseigné que quelques personnes que nous connaissons pas leurs noms mais attaqué à Munyaga le 26.8.61. sont aller se plaindre chez lui. Celui-ci nous a dit qu'il avait dit à ses personnes qu'ils devaient d'abord se plaindre au commissariat et après chez lui. Ce qui n'est pas passer et pas été fait. Les réquisitions pour les nommés (expert) SINDUKANGWA-NYKRAMAJURA- RWABUFIGIRI- et BISANAKAYONGA ne sont pas encore retourner au commissariat. et à leurs arrivé ici seront envoyer après au parquet d'ASTRIDA.

Je jure que le présent P.V. est sincère. VANDOUSSELAERE R.